GENTHOD INFO

FEVRIER 2010

EDITORIAL

« Chacun pour soi et Dieu pour tous! » devient une règle de plus en plus commune. Comment en est-on arrivé là ?

Nos modes de vie sont de plus en plus chahutés par l'introduction de nouvelles technologies, l'Internet, Twitter, Facebook, l'iPod et d'autres innovations d'internautes qui favorisent l'individualisme.

Remontons dans le temps jusqu'aux années folles des années 30. Le lieu de réception, le salon, représentait la pièce maîtresse de la maison, la décoration en était très soignée. Cinquante ans plus tard, dans les années 80, la cuisine *made in USA* s'ouvre sur la salle de séjour et devient la pièce principale où le *design* et les appareils électroménagers se perfectionnent de plus en plus. L'électronique y apporte son grain de sel et un slogan publicitaire clame que « la cuisinière suisse cuit à l'électricité. ».

Aujourd'hui, on est SPA. Il faut bien se débarrasser du stress quotidien. C'est l'avènement de la salle de bains, spacieuse, confortable et... *stressless* dans son jacuzzi semé de pétales de roses et entouré de bougies parfumées.

La société actuelle est axée sur l'individu. Quand ce virage a-t-il été amorcé ?

Après les années 60 éclata un grand remue-ménage culturel et sociologique suivi d'une diversification industrielle avec la production de masse qui mit sur le marché des articles très diversifiés, colorés, et abordables à chacun. L'arrivée du plastique révolutionna alors bien des secteurs industriels. Ce fut le boum des Trente Glorieuses.

Cette mutation industrielle influença nos comportements. Avant l'époque soixante-huitarde, la femme préparait un seul repas pour toute la famille. Actuellement, le frigo devient le giratoire du foyer, chacun s'accommode son petit repas selon ses envies et ses horaires.

Cette individualisation supprimet-elle tous les liens sociaux ?

Le regroupement qui se formait autour de la famille ou du lieu se crée actuellement autour du sport, de la culture, ou dans un engagement caritatif ou même religieux.

Nos moyens de communication facilitent la connexion mais pas forcément les relations humaines. Le grand nombre de chaînes télévisuelles, la mode de l'iPod tendent plutôt vers l'isolement et l'individualisation, chacun désirant suivre son programme ou sa musique. Le téléphone mobile en est aussi un acteur non négligeable.

Que nous réserve l'avenir?

La société sera multiculturelle, donc très variée, et où le particularisme sera présent. Chacun devra apprendre à vivre avec sérénité et posséder une grande ouverture d'esprit dans ce patchwork social et culturel.

Le Maire

PATROUILLEUSE SCOLAIRE

En ce début d'année, pour aider vos chères têtes blondes à traverser les passages piétons aux abords de l'école en toute sécurité, nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans ses fonctions à Mme Sylviane Bovo, patrouilleuse scolaire nouvellement engagée.

NOS CHÊNES

Afin de connaître l'état de santé de nos chênes, chacun fut analysé et possède ainsi la fiche descriptive de son état physique.

Comment opère-t-on?

Tout d'abord, le spécialiste mandaté pour ce travail effectue une analyse visuelle pour déceler les symptômes externes des défauts internes. Les bosses, les renflements et les écrasements d'écorce en sont les signes extérieurs.

Ensuite, il faut mesurer l'importance des dégâts par une inspection interne du tronc qui se fait par tomographie. Pour ce faire, on utilise un appareil composé de plusieurs capteurs reliés entre eux par un fil. Des clous sont plantés dans l'aubier pour avoir une réaction du bois lors des impulsions données par la frappe d'un marteau qui transmet aux senseurs des ondes permettant de cartographier l'intérieur du tronc. Ce tomographe se fixe autour du tronc, il effectue une coupe transversale du collet, du tronc, ou d'une charpentière. Telle une radiographie, ce système permet de visualiser l'intérieur de l'arbre sans le blesser.

Nos plus vieux chênes ont entre 150 et 200 ans. Ils ont été affaiblis sur le système racinaire par les aménagements routiers et par les tailles drastiques voici plus de 20 ans.

Au bas du chemin des Chênes, il va falloir abattre 17 chênes, d'autres devront être élagués pour des raisons de sécurité ou subir une taille d'entretien ou de formation.

Quant à la route de Valavran, 16 chênes seront abattus pour des raisons de sécurité ou une très faible pérennité. Des élagages ainsi que des tailles d'entretien et de formation seront aussi entrepris.

Tout ce travail se fera en coordination avec le Service de la conservation de la nature et du paysage qui établira un plan précis pour le remplacement des arbres abattus par de jeunes sujets afin de recomposer ces allées de chênes répertoriés et protégés.

Une information à la population aura lieu **mercredi 3 mars 2010** à 19h à la salle communale, en présence de M. Nicolas Hasler, responsable de la gestion du patrimoine arboré du Service de la conservation de la nature et du paysage.

CENTRE COMMUNAL POLYVALENT

Dans sa séance du 2 février, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, un crédit de 16.1 millions pour la construction d'un ensemble communal comprenant une salle des fêtes, des locaux pour le parascolaire, un office de poste et une épicerie.

La réalisation de cet ensemble est prévue sur la parcelle N° 1851, sise au chemin de la Pralay, actuellement dévolue au terrain de sport.

ABRI POUR VELOS A LA GARE

Dès le 1^{er} mars 2010, l'abri pour vélos de la gare de Genthod-Bellevue sera sécurisé.

Nous vous invitons à venir retirer votre clé à la mairie de Genthod contre un dépôt de Fr. 30.00, sur présentation d'une pièce d'identité.

LOISIRS POUR LES ENFANTS

Souhaitez-vous mieux aménager les loisirs de vos enfants durant les congés hebdomadaires? Le Service des loisirs de la jeunesse, en collaboration avec l'Association des communes genevoises, propose le Fichier Hobby, répertoire en ligne des loisirs culturels et sportifs organisés dans le canton de Genève pour les enfants et les jeunes.

Le Fichier Hobby réunit les activités organisées par les institutions publiques, les clubs et les associations. Les détails des loisirs proposés sont disponibles en ligne (www.ge.ch/loisirs_jeunes) et sont classés par type d'activités ou secteur géographique. Des renseignements peuvent aussi être obtenus par téléphone au 22 546 21 13, du lundi au jeudi, de 14h à 17h.

BORNES D'APPEL DES GARES CFF

Actuellement, la Suisse dénombre 765 gares renfermant plus de 1800 bornes d'appel de toutes sortes permettant à la clientèle de s'informer sur la situation du trafic en cas de retard, ou de demander de l'aide.

Avec les nouveaux moyens d'information actuels (affichage dynamique, alarme SMS, applications Internet, etc.), ces bornes sont devenues obsolètes et ne répondent plus aux exigences du moment en matière

d'information à la clientèle, c'est pourquoi les CFF ont décidé de supprimer la plupart d'entre elles de leurs gares d'ici à fin 2011.

Pour que les clients disposent toujours de la possibilité de s'informer sur le trafic ferroviaire après la suppression des bornes d'appel, une ligne téléphonique a été ouverte au **2** 0848 777 788.

Un numéro gratuit permettant de demander de l'aide, si besoin, est également en service au **2** 0800 117 117, Police ferroviaire.

ALUMINIUM

Dans la course au CO₂, l'aluminium se place en tête du peloton. Chaque kilo recyclé économise 9 kg de CO₂, ce qui équivaut à une économie de 90% par rapport à la production initiale de ce métal. Lors de son recyclage, les emballages en aluminium ne subissent aucune perte qualitative.

Il vaut donc la peine de collecter canettes, barquettes, tubes et capsules Nespresso, ainsi que tout autre emballage en aluminium et d'éviter les déchets sauvages. Ses avantages :

- Les emballages en aluminium satisfont aux exigences d'un emballage fonctionnant en circuit fermé
- Les emballages en aluminium se recyclent indéfiniment sans perte de qualité
- Lors de leur recyclage, ces emballages économisent jusqu'à 95% d'énergie par rapport à sa production initiale

Ne jetez pas bêtement vos canettes et autres emballages à la poubelle, mais rassemblez-les dans un sac et déposez-les à l'ESREC. C'est léger, et vous participerez, même modestement, à la sauvegarde de notre environnement.

Références : IGORA.

L'EAU DE GENEVE

Alors que, selon l'ONU, 1.4 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, nous avons la chance, à Genève, d'avoir une eau très équilibrée en minéraux qui coule directement dans nos verres.

En effet, provenant à 80% du lac et à 20% de la nappe phréatique, l'eau de notre canton est d'une excellente qualité qui satisfait 95% de la population. Pour assurer le contrôle continu de la qualité de l'eau, le laboratoire

SIG effectue 10'000 prélèvements et réalise 100'000 analyses chaque année.

De plus, l'eau du robinet a jusqu'à 1'000 fois moins d'impact sur l'environnement que les eaux en bouteille ; il n'y a ni transport, ni emballage, ni conditionnement, ni point de vente. En comparaison, une bouteille d'eau minérale d'Europe d'un litre en PET émet 0.42 kg de CO₂ alors qu'une carafe d'eau plate suisse du robinet de la même contenance ne produit que 0.0004 kg de CO₂.

Pourtant, malgré tous ces avantages, près de la moitié des Genevois ne la boivent pas encore quotidiennement.

Alors, pour le plaisir ou pour trinquer léger, l'eau peut s'agrémenter de mille et une façons. Simplement fruitée ou bien givrée, elle saura enrichir votre quotidien.

Indispensable en cuisine, l'eau est aussi un mode de cuisson très sain : cuits à la vapeur, vos ingrédients conserveront leurs sels minéraux et leurs vitamines.

Références : SIG

EMISSION DES PASSEPORTS

Nous attirons l'attention sur le fait que, à partir du 24 février, le passeport 10, nouveau passeport électronique comprenant une photo et des empreintes digitales enregistrées électroniquement, est disponible uniquement auprès de l'Office cantonal de la population – Service des passeports et de la nationalité – 88, route de Chancy 1213 Onex - 22 546 46 66, et non plus auprès de la Commune.

Il est donc possible de le commander dès le 24 février, mais les titulaires ne pourront se présenter au centre de saisie qu'à partir du 1^{er} mars, après avoir pris un rendezvous pour l'enregistrement.

Pour de plus amples informations sur les passeports, vous pouvez composer le numéro gratuit \$\mathbb{\text{\text{le}}}\$ 0800 820 008, ou consulter le site Internet www.ge.ch/passeports/.

COPIES CONFORMES

La Mairie informe que toutes les copies de documents conformes à l'original s'effectuent désormais uniquement par le *guichet des légalisations* à la rue de l'Hôtel-de-Ville N°14, 1211 Genève, 1^{er} étage, de 9h à 15h30 **2** 022 327 06 24 / TPG ligne 36

EMPLOIS JEUNES

Comme chaque année, la Mairie offre des emplois dans ses services de conciergerie, voirie, parcs & promenades, école ou secrétariat, aux jeunes domiciliés sur la commune, pour la période de mai à septembre.

Ces jeunes, filles ou garçons, devront avoir 16 ans révolus et être de condition robuste pour la conciergerie, la voirie et l'école. Une préférence sera donnée à celles et ceux qui sont en possession du permis F (50 cc).

La durée d'engagement, pour les services de voirie et parcs & jardins, est de trois semaines consécutives au minimum.

Merci d'adresser vos candidatures, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae, à la mairie jusqu'au **jeudi** 8 avril 2010.

MERITE COMMUNE DE GENTHOD

Nous requérons votre collaboration afin de récompenser, parmi les habitants de la commune, ceux qui se sont distingués dans une activité ou une compétition sportive, culturelle ou sociale, que ce soit au niveau communal, cantonal, national ou international au cours de l'année 2009.

Merci à toutes les personnes susceptibles de communiquer au secrétariat de la mairie, d'ici au **mercredi 31 mars 2010**, les noms de ces personnes méritantes.

SUBVENTION MOBILITE DOUCE

Devant le succès remporté par l'offre de promotion de la mobilité douce sur les vélos électriques et à propulsion humaine, la Commune a décidé de la reconduire en 2010. Toutes les conditions sont disponibles sur le site Internet de la commune ou directement au secrétariat de la mairie.

POPULATION

Au 31 janvier 2010, la Commune comptait 2'742 habitants, dont 1'339 hommes et 1'403 femmes.

Cela revient à une dizaine de Gentousiens en moins par rapport à l'année précédente.

MEMENTO

Manifestations culturelles

Nomad's Land – Gaël Métroz

Pour ceux qui ont apprécié le film de Gaël Métroz, retraçant l'épopée de Nicolas Bouvier voici 55 ans, projeté fin janvier à la salle communale, sachez que vous pouvez commander le DVD directement sur le lien http://www.tipimages.ch/dvd.html ou passer par la mairie.

« Coach », par Laurent Nicolet Spectacle humoristique

Venez découvrir le coaching, thème d'actualité, traité par Laurent Nicolet avec un humour décapant le *vendredi 19 mars à 20h* à la salle communale. Spectacle tout public sur réservation nominative. Merci de vous référer au prochain *tous-ménages*.

The Dry Throat Fellows et Mama & the Kids Concert de jazz

« Les compagnons au gosier sec »! Nom peu surprenant puisque cet orchestre s'inspire du jazz américain des années 1920 à 1930, période de la prohibition de l'alcool. A écouter *vendredi 16 avril à 20h30* à la salle Venturelli, au Saugy.

Fête de la musique 2010

Chanteurs, danseurs, musiciens, chorales, tous styles en groupe ou en solo, venez faire découvrir vos talents lors de la Fête de la musique!

Cette manifestation se tiendra sous chapiteau dans la cour du Château samedi 19 juin dès 11h.

En cas d'intérêt, merci de vous annoncer au secrétariat de la mairie en téléphonant au 022 774 12 80. Délai d'inscription : **vendredi 12 mars 2010**.

Edité par la Mairie de Genthod